

**TITRE : Programme de soutien pour l'acquisition des compétences cliniques (PSAC) — Procédure**

Table des matières

**COURS DAC ET ECOS ..... 1**  
**ECOS FORMATIF DE 3E ANNÉE ..... 1**  
**ECOS SOMMATIF DE 3E ANNÉE ..... 2**

COURS DAC ET ECOS

L'étudiant qui n'obtient pas la note de passage pour le cours DAC (ECOS ou évaluations par le tuteur) ou qui diffère l'ECOS sera inscrit au PSACC.

Il sera jumelé à un précepteur du cours de Transition à l'externat qui l'aidera à parfaire ses compétences dans les domaines de la consignation d'anamnèse et de l'examen physique, et ce, avant d'entreprendre son premier stage.

Durant chaque stage subséquent de l'externat, l'étudiant sera jumelé à un précepteur qui s'intéresse particulièrement à travailler avec les étudiants sur les points à améliorer. Le précepteur fournira de la rétroaction constructive et en temps opportun. L'étudiant ne pourra pas participer au Programme d'éducation médicale régionalisée ni aux stages en milieu communautaire à moins d'avoir obtenu la permission du CPP.

Si l'étudiant réussit l'ECOS formatif de 3e année en mars, il sera retiré du PSACC.

Si l'étudiant inscrit au PSACC échoue à l'ECOS formatif de 3e année, il demeurera inscrit au PSACC.

Si l'étudiant réussit l'ECOS sommatif de 3e année, il sera retiré du PSACC.

Si l'étudiant échoue à l'ECOS sommatif de 3e année, le CPP passera en revue son dossier et déterminera les prochaines mesures à prendre.

ECOS FORMATIF DE 3E ANNÉE

Si l'étudiant réussit l'ECOS du DAC, mais qu'il échoue à l'ECOS formatif de 3e année en mars, il sera inscrit au PSACC et son nom sera ajouté à la liste des étudiants en difficulté. L'étudiant ne pourra pas participer au Programme d'éducation médicale régionalisée ni aux stages en milieu communautaire à moins d'avoir obtenu la permission du CPP. Si l'étudiant réussit l'ECOS sommatif de 3e année en septembre, il sera retiré du PSACC. Cependant, s'il échoue à



l'ECOS sommatif de 3e année en septembre, le CPP passera en revue son dossier et déterminera les prochaines mesures à prendre.

## ECOS SOMMATIF DE 3E ANNÉE

Si l'étudiant réussit l'ECOS du DAC et l'ECOS formatif de 3e année, mais qu'il échoue à l'ECOS sommatif de 3e année, il sera inscrit au PSACC uniquement lorsqu'il complète des stages au choix à Ottawa et son nom sera ajouté à la liste des étudiants en difficulté. L'étudiant devra rencontrer le directeur de stage et on mettra en place un programme intensif d'activités de rattrapage, dont du mentorat individuel, des séances de révision sur la communication et des ECOS simulés. L'étudiant devra alors reprendre l'ECOS formatif de 3e année. En cas d'échec à cet ECOS, le CPP recommandera des activités de rattrapage, la répétition de l'année universitaire ou le renvoi du programme.